

Huit ruches dans les jardins de la Région



© DAVID SALVEUR/AGENCE VU

La Région se mobilise pour lutter contre la disparition des abeilles. Huit ruches ont ainsi été installées dans les jardins du conseil régional à Paris (7^e arrondissement). La Région signera prochainement la charte nationale « L'abeille sentinelle de l'environnement », par laquelle elle s'engage à alerter et à sensibiliser aux périls qui menacent les abeilles, notamment les insecticides. ●